



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article96>

Mobilisation autour de l'accompagnement des sorties scolaires : "Appel du 18 juin 2014 : Oui à la laïcité, non aux discriminations"

Date de mise en ligne : vendredi 20 juin 2014

- Ressources - Mobilisations -

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École -

Tous droits réservés

Plusieurs collectifs et associations, chercheurs, professionnels, élus appellent à remettre en cause les textes qui restreignent actuellement le port du voile pour les parents accompagnateurs de sorties scolaires. Afin de nourrir le débat sur ces questions, nous vous signalons l'existence de cet appel à l'initiative des collectifs [« Mamans Toutes Egales »](#), [« Sorties Scolaires : avec Nous ! »](#) et « Toi plus moi plus ma maman ».

« Nous Femmes voilées interdites de sorties scolaires, mais aussi parents d'élèves, femmes, syndicalistes, politiques, militant-e-s associatifs, femmes et hommes politiques, intellectuel-le-s, citoyen-ne-s, lançons un appel pour le respect de la laïcité et la fin des traitements discriminatoires.

A l'heure où la France fait la Une des journaux du monde entier, où la patrie des droits humains est devenue la patrie du rejet des étrangers, des « autres », de toutes celles et de tous ceux qui ne correspondent pas à la norme dominante (blanc, homme, chrétien, riche...), nous lançons cet appel pour tenter un sursaut et faire émerger de l'intelligence, du désir d'être ensemble quelles que soient nos différences.

Parce que nous portons un foulard nous n'avons pas le droit d'accompagner nos enfants aux sorties scolaires, mais nous avons le droit de nous présenter aux élections de délégués de parents d'élèves, nous avons le droit de siéger dans les conseils d'écoles, nous avons le droit de participer aux activités dans l'enceinte de l'école mais nous sommes surtout les bienvenues pour faire des gâteaux...

Nous ne pouvons pas trouver les arguments cohérents pour expliquer cela à nos enfants, sans parler des doutes et interrogations qu'ils vivent chaque jour face à l'exclusion de leur mère. Que penser à leur âge de la maltraitance subie par leur maman de la part de l'institution scolaire ?

Malgré la multiplication des agressions, des discriminations et des humiliations... que nous subissons chaque jour devant nos enfants, nos voisins, les parents d'élèves, les enseignants, nous poursuivons nos mobilisations et nos actions, pour que la laïcité, qui articule la neutralité des institutions et les libertés individuelles des citoyens, soit enfin respectée et appliquée.

Notre résistance face à toutes ces intimidations s'amplifie chaque jour afin de poursuivre notre but : Citoyennes de ce monde, nous revendiquons l'égalité pour toutes. Nous exigeons l'arrêt des traitements discriminatoires.

Rien ne nous fera reculer, nous sommes déterminées à être présentes, engagées à part entière dans cette société, à l'école comme dans nos quartiers, au travail comme dans nos familles. Partout où nos droits sont bafoués.

Nous, signataires de cet appel, demandons l'abrogation de la circulaire Chatel, cette circulaire sexiste et islamophobe, ainsi que toutes les lois et circulaires discriminatoires qui l'ont précédée.

Islamophobie, Discriminations, Sexisme, Injustice, Inégalités, Stigmatisation : Ça suffit.

Nous invitons les femmes, les parents d'élèves, la société civile, les journalistes, les intellectuels, les enseignants, les politiques, les mouvements féministes et les associations à nous rejoindre et à soutenir ce

combat : celui de la laïcité, celui de l'égalité, à mettre fin à ces peurs sans cesse agitées favorisant la montée de l'extrémisme qui contribue à monter les populations les unes contre les autres.

Nous appelons à un rassemblement le mercredi 18 juin à 14h, devant le ministère de l'éducation nationale afin d'exiger l'abrogation de la circulaire Chatel.

Signataires :

- ▶ Clémentine Autain, directrice de Regards, élue de Sevrans, Ensemble-FDG
- ▶ Jean Baubérot, sociologue, professeur émérite, EPHE
- ▶ Michèle Baubérot, orthophoniste à la retraite
- ▶ Mama Benamar, Sorties Scolaires : Avec Nous !
- ▶ Mohamed Ben Yakhlef, conseiller municipal, Villeneuve St George, Ensemble-FDG
- ▶ Saïd Bouamama, sociologue
- ▶ Houria Bouteldja, PIR
- ▶ Hervé Bramy, conseiller général de la Seine-Saint-Denis, PCF
- ▶ Patrick Braouezek, président de Plaine Commune, Ensemble-FDG
- ▶ Abdelaziz Chaambi, membre de la Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie
- ▶ Sonia Dayan-Herzbrun, Présidente de la commission Islam et Laïcité
- ▶ Christine Delphy, sociologue
- ▶ Fabrice Dhume, sociologue, IS CRA
- ▶ Rokhaya Diallo, journaliste
- ▶ Joss Dray, photographe
- ▶ Didier Fassin, anthropologue, Princeton-EHESS
- ▶ Anissa Fathi, MTE
- ▶ Samir Hadj Belgacem, doctorant en sociologie, ENS
- ▶ Rachida Hanane, Sorties Scolaires : Avec Nous !
- ▶ Raphaël Liogier, universitaire
- ▶ Françoise Lorcerie, politologue, CNRS
- ▶ Noël Mamère, député, Europe Écologie Les Verts
- ▶ Mohamed Mechmache, AC le Feu
- ▶ OcéaneRoseMarie, comédienne, auteure, compositrice
- ▶ Christine Poupin, porte parole du NPA,
- ▶ Olivier Noël, sociologue, Université Montpellier 3
- ▶ Ndella Paye, MTE
- ▶ Mohamed Rouabhi, comédien, metteur en scène
- ▶ Pierre Tevanian, enseignant
- ▶ Sylvie Tissot, politologue, Université Paris 8
- ▶ Valentine Zuber, historienne, EPHE
- ▶ Association pour la reconnaissance des droits et libertés aux femmes musulmanes- ARDLFM.
- ▶ Collectif des Féministes pour l'Égalité
- ▶ Collectif Les mots sont importants
- ▶ Commission féministe du NPA
- ▶ Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie Femmes en lutte 93
- ▶ Mamans Toutes Égales
- ▶ Parti des Indigènes de la République
- ▶ Sorties Scolaires : Avec Nous !
- ▶ Toi plus moi plus ma maman
- ▶ UJFP
- ▶ 8 mars pour toutes »

Référence :

Pour mémoire la circulaire Chatel affirme *"Il est recommandé de rappeler dans le règlement intérieur que les principes de laïcité de l'enseignement et de neutralité du service public sont pleinement applicables au sein des établissements scolaires publics. Ces principes permettent notamment d'empêcher que les parents d'élèves ou tout autre intervenant manifestent, par leur tenue ou leurs propos, leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques lorsqu'ils accompagnent les élèves lors des sorties et voyages scolaires."* ([BO du n° 13 du 29 mars 2012. Orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012 - MEN/DGESCO](#))

A la demande du Défenseur des Droits, [le conseil d'Etat a émis un avis le 23 décembre 2013 dans une étude](#), estimant que les mères voilées accompagnant des sorties scolaires ne sont pas soumises, par principe, à la neutralité religieuse mais tout en rappelant que *« les exigences liées au bon fonctionnement du service public de l'éducation peuvent conduire l'autorité compétente, s'agissant des parents qui participent à des déplacements ou des activités scolaires, à recommander de s'abstenir de manifester leur appartenance ou leurs croyances religieuses »*.

On peut également rappeler l'une des préconisations du [rapport "Vers une politique française de l'égalité" \(Dhume-Hamdani\)](#) qui demande *La suppression des dispositions légales et réglementaires scolaires discriminatoires, concernant notamment le « voile », conformément au sens des dispositions internationales ratifiées par la France (Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, article 18 notamment) : il s'agit particulièrement de la loi du 15 mars 2004 créant l'article L. 141-5 du Code de l'éducation, et des dispositions de la circulaire de rentrée n°2012-056 du 27-3-2012 concernant l'accompagnement aux sorties scolaires. Ces réglementations, outre de comporter elles-mêmes de manière implicite une logique discriminatoire, qui joue au final sur la perte de confiance dans l'institution scolaire, servent de justification pour une extension des pratiques discriminatoires dans de nombreux secteurs (entreprises, universités et centres de formation, cantines scolaires, structures de la petite enfance, services publics...).*